Halte aux idées reçues !

« les mauvaises herbes, c'est sale !? »

En quoi sont-elles sales ? Le seraient-elles plus que les herbicides ? Les produits chimiques affectent l'environnement et sont potentiellement dangereux pour la santé. Il arrive que des captages d'eau potable soient fermés car contaminés par des pesticides. La végétation spontanée est le signe d'un entretien plus naturel des espaces.

« du désherbant sur 2 m² devant chez moi, ça ne pollue pas !? »

Les produits appliqués sur une surface imperméable sont **entraînés avec les eaux pluviales** et se retrouvent directement dans les ruisseaux. Le ruissellement est plus fort que dans un champ où les bactéries du sol contribuent en plus à dégrader les produits chimiques.

« les alternatives, ça coûte plus cher !? »

Pas nécessairement. L'usage de pesticides se répercute sur le prix de l'eau (le traitement de l'eau coûte cher), sur l'achat nécessaire d'équipements pour leur stockage, leur utilisation (matériel, vêtements de protection…), et sur l'élimination des déchets associés.

« le désherbage thermique, ça consomme du carburant et dégage du CO2 !? »

C'est vrai, le désherbage thermique n'est pas parfaitement écologique. *(Néanmoins, les désherbants chimiques proviennent principalement de la pétrochimie, qui consomme aussi beaucoup d'énergie et émet donc du CO2)*. C'est pourquoi "réduire les pesticides" ce n'est pas miser uniquement sur le désherbage thermique ; cette technique, utile dans certains cas, est **à associer à d'autres méthodes** : mécaniques, manuelles, végétalisation, choix des revêtements… Et aussi un peu plus d'acceptation du végétal en ville !

Les **pesticides** (désherbants, insecticides, fongicides…) représentent un risque pour la santé humaine, principalement pour les utilisateurs mais aussi pour l'ensemble de la population. Les molécules qu'ils contiennent peuvent aussi avoir un impact sur l'environnement (rivières, air, sol, …) et sur la biodiversité.

En France, **le plan Ecophyto** mis en place en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement vise à réduire progressivement l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non agricoles. La réglementation prévoit d'ailleurs d'interdire l'application de ce genre de produits au niveau des jardins, des espaces verts et des voiries à partir de 2017.

Comme de plus en plus de collectivités en France, notre commune a décidé de ne plus utiliser de pesticides sur les espaces publics et de développer des modes d'entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Vous êtes invités à faire de même et à apprendre à vous passer de pesticides, pour l'entretien de vos jardins, allées, ou pieds de murs... afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie !

dans votre commune

Contact
Mlle Marine BUISSON
tel : 04.73.96.07.61
mail : ddrs.sauxillanges@orange.fr

financement

ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec l'appui financier de l'ONEMA par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuse attribués au financement du plan Ecophyto.

conception et photos

Le Végétal dans son Environnement FREDON Auvergne

Entretien des espaces publics

Zéro désherbant chimique

SAUXILLANGES

s'engage !

Mairie de Sauxillanges

Appliquer moins de désherbant, c'est possible !

Utiliser d'autres outils pour désherber

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou manuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

Une réorganisation du travail des agents

Le recours à des techniques "alternatives" de désherbage implique de revoir le calendrier et les procédures d'intervention des services techniques :

- Laisser pousser avant d'intervenir (par la tonte, l'arrachage manuel, au ratissoire ou à la débroussailleuse)
- Adopter la gestion différenciée des espaces : entretenir chaque site en fonction de son usage et de sa fréquentation, favoriser la nature quand c'est possible.

Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bâchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des géotextiles biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la pouzzolane…

Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

Comme près de 160 communes en Auvergne, SAUXILLANGES est engagée dans la charte d'entretien des espaces publics
www.entretien-espaces-publics.fr

Charte d'entretien des espaces publics

Mieux vivre avec la végétation spontanée

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoignent d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

Végétaliser et enherber au lieu de désherber

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sablées, puis contenir son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature en ville… La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

Et vous ?

Par votre soutien, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Pour préserver votre santé et l'environnement, vous aussi vous pouvez réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.

Sur notre commune...

Engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, la commune de Sauxillanges souhaite aboutir à un village zéro pesticide. Cela nécessite par exemple de retrouver d'anciennes pratiques de jardinage et d'entretien afin de se rapprocher plus de la nature et de proposer un cadre de vie agréable.
Accompagnée par la FREDON Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), Sauxillanges s'est engagée dans une démarche de signature de la Charte d'entretien des espaces publiques.
La commune vise le niveau 2 et pour cela elle réalise un plan annuel de désherbage communal (plus de désherbage chimique dans le bourg (hormis le cimetière)). Elle s'engage à réaliser des bilans annuels et des campagnes de communication auprès des habitants et des jardiniers amateurs, comme par exemple la réunion de sensibilisation du 27 novembre 2015.
Afin de mettre en oeuvre ensemble ces nouvelles pratiques, la Mairie a lancé un projet de jardin pédagogique et participatif. Situé sous l'école maternelle, ce jardin est le moyen d'appliquer cet engagement zéro pesticide et de découvrir, ensemble le plaisir de jardiner et d'échanger.
Ce jardin est réalisé par vous et pour vous, habitants de Sauxillanges et des communes alentour. Vous pouvez y aller quand vous voulez, il est toujours ouvert !